

"La Chambre a voté le plan Schuman" dans Luxemburger Wort (14 mai 1952)

Légende: Le 14 mai 1952, le quotidien luxembourgeois Luxemburger Wort relate une partie des débats parlementaires qui ont abouti, la veille, à la ratification du plan Schuman par la Chambre des députés luxembourgeoise.

Source: Luxemburger Wort. Für Wahrheit und Recht. 14.05.1952, n° 135; 105e année. Luxembourg: Imprimerie Saint-Paul. "Die Kammer stimmte den Schumanplan in ihrer gestrigen Sitzung", p. 3.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/la_chambre_a_vote_le_plan_schuman_dans_luxemburger_wort_14_mai_1952-fr-4b1ab370-f6d4-438b-a7e8-e1739f969913.html



Date de dernière mise à jour: 06/07/2016

La Chambre a voté le Plan Schuman

Au cours de la séance de hier

Les discussions sur le Plan Schuman reprennent avec la prise de parole du communiste USELDINGER. Il déplore qu'un projet aussi important soit expédié de la sorte. (M. REUTER, président de la Chambre: chacun des intervenants aura la parole à chaque fois qu'il le souhaite. M. URBANY: les autres sont d'accord. M. REUTER: vous obtenez satisfaction, que voulez-vous de plus!) L'orateur cite un extrait du livre de Léon Metzler, dans lequel celui-ci fait s'exprimer une voix française s'inquiétant de l'hégémonie de l'Allemagne dans le Plan Schuman. La Haute Autorité se composerait de 9 membres, dont 8 seraient directement nommés par les gouvernements, et tous seraient des banquiers. En vertu de l'art. 23 du protocole sur la Cour de justice, celle-ci n'aurait aucune possibilité et aucun droit d'annuler une décision de cette autorité. La garantie que l'on aurait avec le parlement du Plan Schuman serait très réduite. L'Allemagne aurait une grande influence au sein de cette autorité étant donné qu'elle fournit le charbon. On subirait le diktat des capitaux américains associés aux capitaux allemands. Les capitalistes allemands auraient conservé le droit de décider de la distribution du charbon. C'est Hallstein lui-même qui l'aurait prétendu. L'orateur cite ensuite des voix critiques qui se sont élevées en Belgique contre le Plan Schuman. Il reproche aux socialistes de soutenir le plan, alors qu'ils l'avaient rejeté dans le passé et avaient reconnu que tous ses bénéfices iraient à l'Allemagne. Selon lui, aucun changement ultérieur fondamental n'a été apporté comme on le prétend aujourd'hui.

Le Plan Schuman livrerait les ouvriers au bandit SS Krupp. Le plan serait contre les travailleurs. Les baisses de salaires et les déplacements seraient possibles dans l'économie du Plan Schuman. La concurrence imposerait toujours un nivellement vers le bas. Le Plan Schuman serait également dirigé contre les cheminots et la classe moyenne, notamment les agriculteurs.

Les États-Unis auraient construit en Europe une tête de pont, ce qui expliquerait l'opposition croissante dans certains milieux capitalistes.

Enfin, le Plan Schuman poursuivrait des buts de guerre. Ce serait un plan de guerre.

Après M. Useldinger, M. FOHRMANN prend la parole et tient des propos plus objectifs. Il explique tout d'abord le mécanisme du plan. Selon lui, le plan est aujourd'hui bien moins autoritaire qu'il ne l'a été par le passé. La Haute Autorité aurait beaucoup d'attributions, comme M. Bech l'a expliqué en détail. La composition de la Haute Autorité aurait fait l'objet d'une attention suffisante vu qu'on a opté pour 9 membres au lieu de 5. Le neuvième membre représenterait les milieux ouvriers européens et les intérêts des ouvriers ne seraient donc pas négligés. Il serait nécessaire que la Haute Autorité devienne un organisme plus large nécessitant de nombreuses dépenses. Les travailleurs seraient également représentés au Conseil consultatif. Si les syndicats des cinq pays se regroupaient, il ne serait pas possible d'utiliser le Plan Schuman contre les travailleurs. Il est clair que les pays devraient céder une partie de leur souveraineté en adoptant le Plan Schuman. De l'avis de M. Fohrmann, les questions économiques sont les plus importantes. La formation libre de cartels n'est pas ce dont nous avons besoin à l'heure actuelle. Une formation libre de cartels ne constituerait aucune garantie. Le Plan Schuman serait en mesure de vaincre les difficultés qui existeraient actuellement en Europe. L'intention du Plan Schuman serait également d'augmenter les salaires. Enfin, M. Fohrmann dit qu'il faut approuver non seulement l'idée du Plan Schuman, mais aussi son exécution.

Le Plan Schuman est ensuite adopté à 47 voix contre 4.

M. Tony BIEVER souligne que la troisième partie de la section centrale formule des suggestions que le gouvernement devrait retenir lors de l'exécution. M. Bech aurait promis la collaboration du gouvernement, conformément au souhait de la section centrale. Le rapporteur dépose une motion qui accorde la confiance au gouvernement à cette condition.

M. Eugène SCHAUS déclare qu'il ne peut pas voter la motion parce qu'elle inclut l'aspect de la confiance au gouvernement.

Ses motions ne figureraient pas dans les remarques de la section centrale. C'est pourquoi il réclame un vote.

M. Tony BIEVER démontre à l'aide du texte de la section centrale que les souhaits de M. Schaus ont été pris en compte.

M. BECH, le ministre des Affaires étrangères, estime que l'opposition pourrait être d'accord avec la motion Biever car celle-ci n'équivaut pas à un vote de confiance général accordé au gouvernement actuel. M. Bech fait remarquer qu'il appartient aux ministres et à l'Assemblée de demander la prorogation de la période transitoire une fois celle-ci arrivée à échéance.

M. Eugène SCHAUS demande la division de la motion.

M. WEHENKEL prend ensuite la parole et parle du Plan Schuman; il soulève plus particulièrement le problème de l'assainissement des chemins de fer. Le traité prévoit un nivellement vers le haut. Il se défend contre les attaques de l'auteur d'un livre traitant du Plan Schuman contre les chemins de fer et leur statut. M. Wehenkel compare la situation actuelle à celle de 1913 pour démontrer que l'augmentation du rendement des cheminots est tangible. Selon lui, les chemins de fer sont déficitaires parce que certains tarifs sont inférieurs au prix de revient et parce qu'ils supportent beaucoup de charges financières d'origine étrangère. L'orateur déplore que, avec la ratification du Plan Schuman, la question de la politique d'investissement du gouvernement, plus particulièrement dans le secteur du transport, n'ait pas été abordée.

Clôture de la séance.